

Zeitschrift: L'exploitée : organe des femmes travaillant dans les usines, les ateliers et les ménages
Band: 1 (1907-1908)
Heft: 12

Artikel: A propos du congrès de la Fédération suisse des syndicats professionnels
Autor: Faas, Marguerite
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-349357>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'EXPLOITÉE

Organe des femmes travaillant dans les usines, les ateliers et les ménages

ORGANE OFFICIEL DE LA FÉDÉRATION OUVRIÈRE DES AIGUILLES

Paraissant le premier dimanche de chaque mois.

<p>Le numéro: 10 centimes. Par 20 exemplaires, 5 c. le numéro. Par 200 ex., 2 1/2 c. le numéro.</p>	<p>Rédaction et Administration. Adresser toutes correspondances et réclamations à <i>Marguerite Faas-Hardegger</i>, 3, rue du Marché, 3, Berne.</p>	<p>ABONNEMENTS Pour la Suisse, une année: 1 fr. — Pour l'étranger » 1 fr. 50</p>
--	--	---

A propos du congrès

de la Fédération suisse des Syndicats professionnels.

Samedi soir le 18 avril prochain s'ouvrira, à Bienne, le congrès de la Fédération suisse des Syndicats professionnels, à laquelle appartient notre Fédération suisse des ouvrières.

En dehors des questions administratives, figurent encore des questions extrêmement importantes à l'ordre du jour.

Dans la question des offices de conciliation et des tribunaux d'arbitrage, il y aura certes une grosse majorité positive au congrès.

Mais il y aura des discussions passionnées sur la question de la tactique à prendre en face des fédérations qui n'appartiennent pas à la Fédération suisse. Au nombre de celles-ci, nous trouvons celles des plâtriers-peintres, des tailleurs et des tailleuses, ainsi que quelques organisations horlogères (mais, pour ces dernières, la question est de moindre importance, car, avant peu, elles entreront certainement dans leur Union générale, leur association naturelle). Il y a de l'amertume chez quelques camarades et ce serait à nous, femmes, de jouer le beau rôle de pacificatrices.

Mais la discussion sera bien plus ardente encore dans cet objet de l'ordre du jour qui semble tranquille, au premier coup d'œil: « Extension des organisations professionnelles en fédérations industrielles, et discussion sur les conséquences de cette extension ». C'est là que vont se rencontrer les centralistes et ceux que l'on nomme les localistes. Les thèses doivent être comprises ainsi: il faut distinguer dans nos organisations professionnelles deux genres d'activité bien différents:

1. L'administration de la fédération.
2. Les luttes pour les améliorations des conditions de vie et tout le travail qui en découle.

Or les centralistes sont de l'avis que ce n'est pas seulement l'administration qui doit être cen-

tralisée et uniformisée, mais aussi que tous les contrats doivent être autorisés par un seul point central, le comité de la fédération, qui organise, dirige et fait tout. Et certes, ils ont de bonnes raisons à donner à l'appui de leur manière de voir. Quant aux localistes, ils admettent bien que le travail d'administration soit centralisé, afin que des économies soient faites. Mais il faut alors que chaque section mène sa lutte comme bon lui semble, afin que les initiatives ne soient point étouffées. Et ils ont, eux aussi, de bonnes raisons pour défendre leur point de vue.

L'Association suisse des ouvrières n'a jamais eu à souffrir de ces conflits, qui ont éclaté dans d'autres organisations, car elle est une organisation dans laquelle le travail administratif est bien centralisé, mais où chaque section organise pour elle sa méthode de combat ou son travail.

Ainsi donc, chez nous, le comité central n'a jamais mis de bâton dans les roues de l'initiative des sections. Au contraire, il serait même à désirer que certaines sections eussent plus de vie personnelle.

Il est vrai qu'il nous est facile de parler ainsi. Tout d'abord, les besoins de la femme prolétaire sont aujourd'hui si complexes qu'il faut s'estimer tous heureux que des sections s'organisent, qu'elles le fassent comme bon leur semblera. En second lieu, notre lutte se différencie de celle de quantité de fédérations professionnelles par le fait que nos sections ne s'adressent pas à une seule et même personne, ainsi que c'est le cas pour les ouvriers de la grande industrie.

Enfin, dans notre fédération, nous ne possédons pas de caisse de résistance centralisée, ainsi qu'en possèdent et qu'en ont besoin d'autres organisations. Et c'est là qu'est le nœud de la question. Tant que l'on demande de l'argent à une organisation centralisée, on est tenu de se soumettre à un certain régime institué par le comité central. Si, d'une façon ou de l'autre, on peut se passer du secours financier d'une organisation centralisée, celle-ci ne pourra plus jouer le rôle

de sabot, et, certes, elle ne voudra pas le jouer non plus.

Il sera bon qu'au congrès se trouvent des personnes qui, sans colère et en toute impartialité, discutent cette complexe question et arrivent à une solution qui ne déchire point, mais qui réconcilie et qui nous fasse aboutir à ce que nous voulons de tout cœur, quelle que soit notre opinion dans le cas particulier :

« Un mouvement professionnel suisse fort, uni, qui englobe tout le monde et qui rende justice à chacun. »
Marguerite FAAS.

RAPPORT ANNUEL

de l'Association suisse des Ouvrières

Activité du comité central.

A la fin de cette nouvelle année d'activité, le comité central se fait un devoir de vous présenter un rapport de son travail.

Nos séances de comité ont eu lieu chaque mois ; nous y avons discuté et, quand cela était possible, nous avons réglé les correspondances reçues des sections.

Nous devons reconnaître que tout ce qui eût été possible et nécessaire n'a pas été fait, surtout quant à l'agitation.

Nous regrettons un certain relâchement de la part des sections. Pour ce qui est de la caisse, les comités de section nous ont communiqué fort peu de chose.

Les rapports des sections donnent quelques détails sur leur activité. Il faut reconnaître que la situation financière des sections, composées essentiellement de femmes gagnant un maigre salaire, n'est pas brillante et nous empêche de progresser rapidement.

La « Vorkämpferin ».

Durant la dernière année, le nombre des abon-

nées privées à notre organe de lutte a augmenté.

Les sections ont compris de plus en plus qu'il est préférable de voir les membres inscrits individuellement comme abonnés et payant eux-mêmes leur remboursement.

Des pourparlers sont en cours avec l'Association suisse des ouvriers du Textile et son président, le camarade Eugster, pasteur.

Si ces pourparlers aboutissent avant le 1^{er} mai, la *Vorkämpferin* sera envoyée à l'avenir à toutes les ouvrières du textile dans la famille desquelles une personne reçoit le *Textilarbeiter*, organe obligatoire.

Au cas où la *Vorkämpferin* pourrait paraître tous les quinze jours dans la troisième année, cette entente serait très facile.

La rédaction et l'administration ont calculé que l'abonnement annuel à la *Vorkämpferin*, paraissant deux fois par mois, reviendrait à 1 fr. 50.

La rédaction, l'administration et la caissière centrale vous donneront à ce sujet un rapport détaillé au congrès et nous vous recommandons vivement d'accepter cette proposition.

Agitation.

Le mémoire relatif à l'assurance des malades et des femmes en couches a été rédigé à notre grande satisfaction par notre camarade Reichen et remis aux autorités fédérales.

Après mûre discussion, le comité central a décidé de déléguer notre camarade Marguerite Faas au congrès international des femmes, à Stuttgart.

La Section de Berne nous annonce qu'elle a créé une section de chant et, pour les enfants, une école du dimanche à base socialiste. Nous sommes heureux de saluer cette initiative et nous recommandons aux sections de l'imiter.

On a renvoyé au congrès une proposition de la camarade Faas, qui voudrait que l'association fonde une assurance-maternité et assurance pour femmes accouchées, ce qui faciliterait l'enrôle-

FEUILLETON

Là-bas, en Afrique, au milieu du haut et fertile pays, où le soir les palmiers chargés de leurs fruits lourds se balancent au gré des vents d'ouest, vivait un vieillard primitif et sage. Son nom était Ratio. Il avait de nombreux fils et filles, des gendres et des brus, des petits-fils et des petites-filles, qui vivaient avec lui d'un travail facile et paisible sous les toits protecteurs de leurs huttes de bambou.

Un jour il arriva qu'il fut obligé de quitter le pays. Il confia l'administration et la mise en valeur de tout le magnifique pays des palmes à ses fils et à ses filles.

Et quand il revint, plusieurs années après, il trouva toute sa famille devenue plus nombreuse, encore plongée dans le plus profond désespoir : un des fils n'ayant pas eu d'enfants avait trouvé temps et plaisir. Devenu propriétaire par persuasion, par ruse ou par force, de la plupart des palmiers, des meilleures plantations de melons, des sources les plus limpides et des plus belles huttes de bambous, tous ses frères, sœurs, neveux et nièces avaient dû entrer à son service, se voyaient forcés

de travailler cinq fois plus qu'il était nécessaire pour mettre sous toit tous les fruits du pays et de ses forêts de palmiers.

Malgré cela, ils avaient faim, car ils ne recevaient que peu de fruits et encore étaient-ce les plus mauvais, alors que des tas tout entiers des meilleurs d'entre eux pourrissaient vers la hutte de bambou de l'opresseur tyranique, et que d'autres, magnifiques, se décomposaient dans les forêts voisines, encore pendus aux arbres qui les avaient produits.

De jour, ces misérables souffraient de la chaleur ; de nuit, ils gelaient presque, car l'usurpateur ne tolérait pas non plus que ses frères et sœurs tiennent leurs huttes et leurs vêtements en bon état.

Un jour éclata soudain une terrible famine. Quantité moururent. L'usurpateur resta en bonne santé et n'eut pas de pitié. Et voici que soudain le père revint et constata avec horreur la misère et le désespoir qui régnaient au milieu de son superflu. Il punit à coups de fouet ses fils lâches, tombés à l'esclavage. Quant à l'usurpateur, son fils sans enfant, il le chassa dans les plaines sauvages, où les lions le déchirèrent. Ce fils, en arabe pur, s'appelait « Capital ». Depuis, tous les autres nagèrent de nouveau dans l'abondance.